

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

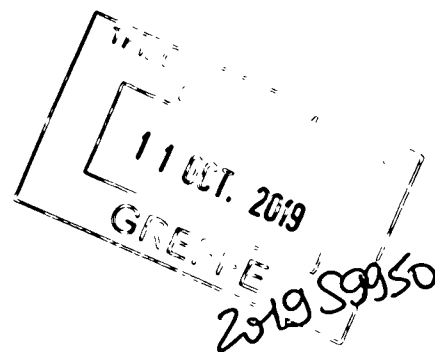
Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00633
Numéro SIREN : 443 746 219
Nom ou dénomination : S.A.R.L. AVIPUR

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 9950

AVIPUR (CENTRE)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 21, Route Nationale
45520 CERCOTTES
443746219 RCS



TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 MAI 2019

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 162 842,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	162 842,86 euros
A titre de dividendes aux associés	160 000,00 euros
Soit 160,00 euros par part	

Le solde

2 842,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 49 122,43 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

110 000,00 euros, soit 110,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

324 000,00 euros, soit 324,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 324 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

195 000,00 euros, soit 195,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 195 000,00 euros

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme à l'original, fait à Cercottes
le 30/09/2019

Le Gérant Chevolleau Laurent

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a vertical stroke and a small flourish at the end.

AVIPUR (CENTRE)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 21, Route Nationale
45520 CERCOTTES
443746219 RCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 162 842,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	162 842,86 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 160,00 euros par part	160 000,00 euros
Le solde	2 842,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 49 122,43 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

110 000,00 euros, soit 110,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

324 000,00 euros, soit 324,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 324 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

195 000,00 euros, soit 195,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 195 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2019

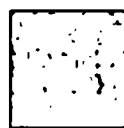
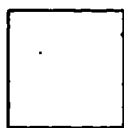
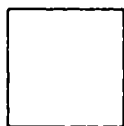
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme à l'original, fait à Cercottes
le 30/09/2019.
Le Gérant Chevalleau Laurent

AVIPUR (CENTRE)
21 ROUTE NATIONALE
45520 CERCOTTES
02.38.74.04.87

*Certifié conforme à l'original
fait à Cercottes, le 30/09/2019
Le gérant, Laurent Chevolleau*



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



GROUPÉ AVIPUR
569 Route du Forez
07430 DAVEZIEUX
Téléphone : 0475336229





Index

Page de garde 1.....	1
Bilan actif.....	2
Bilan passif.....	3
compte de résultat premiere partie.....	4
Compte de résultat seconde partie.....	5
annexe.....	6
regles et methodes comptables 2.....	7
immobilisation.....	8
Amortissements suite.....	9
Amortissements.....	10
charges à payer.....	11
charges et produits constatés d'avance.....	12
produits à recevoir.....	13
Provisions inscrites au bilan.....	14
composition du capital social.....	15
credit bail.....	16
effectif moyen.....	17
engagements financiers.....	18
etats de gestion.....	19
Soldes intermédiaires de gestion.....	20
Capacité d'autofinancement.....	21
emplois et ressources.....	22
Ratios.....	23
etats fiscaux.....	24





Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/04/19

Tenue de compte

AVIPUR (CENTRE)

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	31 116	20 051	11 065	15 014
Installations techniques, matériel et outillage industriel	21 618	16 423	5 195	2 453
Autres immobilisations corporelles	64 814	64 661	154	624
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	117 548	101 135	16 413	18 091
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 330		3 330	1 833
Autres immobilisations financières	7 134		7 134	7 134
TOTAL immobilisations financières :	10 464		10 464	8 967
ACTIF IMMOBILISÉ	128 012	101 135	126 877	27 058
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	85 654		85 654	106 340
Stocks d'en-cours de production de biens	12 670		12 670	10 684
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	98 324		98 324	117 024
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	400 278	650	399 628	456 352
Autres créances	58 518		58 518	116 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	458 797	650	458 147	572 545
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	274		274	9
Charges constatées d'avance	3 671		3 671	4 831
TOTAL disponibilités et divers :	3 946		3 946	4 840
ACTIF CIRCULANT	561 066	650	560 416	694 409
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	689 078	101 785	587 293	721 467



Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

AVIPUR (CENTRE)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 280	44 053
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	162 843	197 227
TOTAL situation nette :	217 922	250 080
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	217 922	250 080
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 528	116 934
Emprunts et dettes financières divers	122 247	54 000
TOTAL dettes financières :	215 775	170 934
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 102	189 296
Dettes fiscales et sociales	91 506	109 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 988	1 870
TOTAL dettes diverses :	153 596	300 453
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	369 371	471 387
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	587 293	721 467



Compte de Résultat (Première Partie)

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	752		752	189
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 721 972		1 721 972	1 729 301
Chiffres d'affaires nets	1 722 724		1 722 724	1 729 490
Production stockée			1 986	(10 818)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 588	5 496
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 080	17 599
Autres produits			1	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 744 378	1 741 779
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			349 995	365 832
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			20 686	(70 160)
Autres achats et charges externes			537 963	549 659
TOTAL charges externes :			908 643	845 331
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			8 454	10 789
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			433 582	434 377
Charges sociales			165 773	166 379
TOTAL charges de personnel :			599 355	600 756
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 711	9 688
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			650	2 139
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			7 361	11 828
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 377	351
CHARGES D'EXPLOITATION			1 527 190	1 469 055
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			217 188	272 725



Compte de Résultat (Seconde Partie)

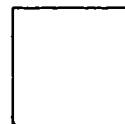
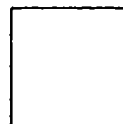
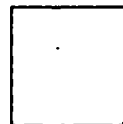
AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	217 188	272 725
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	121	130
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>121</u>	<u>130</u>
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 781	713
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>1 781</u>	<u>713</u>
RÉSULTAT FINANCIER	(1 661)	(583)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	215 528	272 142
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	121	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<u>123</u>	<u>3</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 974	146
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	90	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<u>2 064</u>	<u>146</u>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 941)	(143)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	50 744	74 772
TOTAL DES PRODUITS	1 744 622	1 741 912
TOTAL DES CHARGES	1 581 779	1 544 685
BÉNÉFICE OU PERTE	162 843	197 227

.

Annexe





RAPPEL : Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-------------|
| - Constructions | 20ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 10ans |
| - Installations techniques | 5ans |
| - Matériel et Outillage industriels | 5ans |
| - | |

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

f) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels pour les provisions/ d'exploitation pour les provisions/ financiers pour les provisions

g) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes



Immobilisations

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

AVIPUR (CENTRE)

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	31 116		
Installations techniques et outillage industriel	16 584		5 034
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	55 218		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 596		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	112 514		5 034
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 967		6 988
TOTAL immobilisations financières :	8 967		6 988
TOTAL GÉNÉRAL	121 481		12 022

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			31 116	
Install. techn., matériel et out. industriels			21 618	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			55 218	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			9 596	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			117 548	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 491	10 464	
TOTAL immobilisations financières :		5 491	10 464	
TOTAL GÉNÉRAL		5 491	128 012	



Amortissements (suite)

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				



Amortissements

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/04/19

Tenue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	16 102	3 949		20 051
Installations techn. et outillage industriel	14 131	2 292		16 423
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	55 155	64		55 218
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 036	406		9 442
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	94 423	6 711		101 135
TOTAL GÉNÉRAL	94 423	6 711		101 135

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			



Charges à Payer

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		29 634
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		1 988
TOTAL		31 622



Charges et Produits Constatés d'Avance

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 671	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 671	



Produits à Recevoir

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	434
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	5 034
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	5 468



Provisions Inscrites au Bilan

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/04/19

Tenue de compte

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 139	650	2 139	650
TOTAL GÉNÉRAL	2 139	650	2 139	650



Composition du Capital Social

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	8
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	



RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				235 384	235 384
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL				235 384	235 384

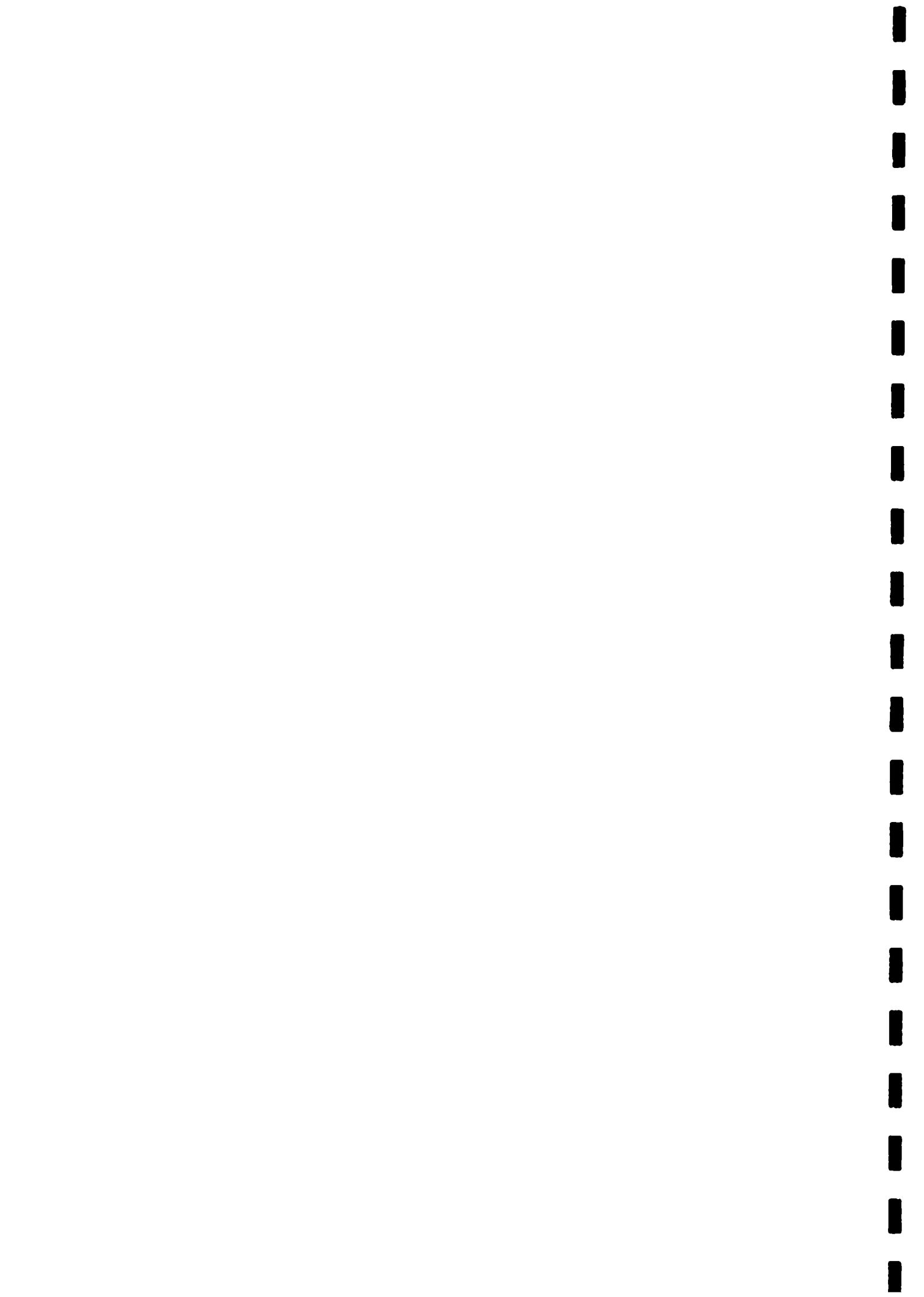
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				102 415	102 415
- dotations de l'exercice				77 408	77 408
TOTAL				179 823	179 823

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				53 180	53 180
- à plus d'un an et cinq ans au plus				3 004	3 004
- à plus de cinq ans					
TOTAL				56 184	56 184

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				9 762	9 762
- à plus d'un an et cinq ans au plus				1 189	1 189
- à plus de cinq ans					
TOTAL				10 951	10 951

Mont. pris en charge dans l'exercice				77 408	77 408
--------------------------------------	--	--	--	--------	--------

Rappel : Redevance de crédit bail					77 408
-----------------------------------	--	--	--	--	--------



Effectif Moyen

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	6	
TOTAL	9	



Engagements Financiers

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

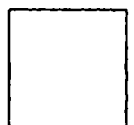
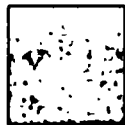
TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--



Etats de gestion





Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

AVIPUR (CENTRE)

RUBRIQUES	Net (N)		Net (N-1)	
	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises	752	0,0436	189	0,011
-Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE	752	0,0436	189	0,011
Production vendue	1 721 972	99,9564	1 729 301	99,989
+ Production stockée	1 986	0,1153		
- Déstockage de production			10 818	
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 723 957	100,0716	1 718 483	99,3635
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 722 724	100,00	1 729 490	100,00
- Consommation en provenance des tiers	908 643	52,7446	845 331	48,8775
VALEUR AJOUTÉE	816 066	47,3707	873 341	50,497
+ Subventions d'exploitation	2 588	0,1502	5 496	0,3178
- Impôts et taxes	8 454	0,4907	10 789	0,6238
- Charges de personnel	599 355	34,7911	600 756	34,736
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	210 845	12,2391	267 292	15,455
+ Reprises et transferts de charges	17 080	0,9915	17 599	1,0176
+ Autres produits	1	0,00	11	0,0007
- Dotations aux amortissements et provisions	7 361	0,4273	11 828	0,6839
- Autres charges	3 377	0,196	351	0,0203
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	217 188	12,6073	272 725	15,7691
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	121	0,007	130	0,0075
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	1 781	0,1034	713	0,0412
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	215 528	12,5109	272 142	15,7354
Produits exceptionnels	123	0,0072	3	0,0002
- Charges exceptionnelles	2 064	0,1198	146	0,0084
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 941)	-0,1127	(143)	-0,0083
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	50 744	2,9456	74 772	4,3234
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	162 843	9,4526	197 227	11,4038
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				



Capacité d'Autofinancement

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 26/04/19
 Tenue de compte

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	210 845	267 292	(56 447)
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	1	11	(11)
- Autres charges d'exploitation	3 377	351	3 026
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	121	130	(9)
- Charges financières	1 781	713	1 069
+ Produits exceptionnels	123	3	120
- Charges exceptionnelles	2 064	146	1 918
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	50 744	74 772	(24 028)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	153 124	191 455	(38 331)



Emplois et Ressources

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	153 124	191 455
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	10 068	1 412	Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles	6 988	3 146	- incorporelles		
- immobilisations financières			- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports		
Remboursem. dettes financières	709	9 527	- autres capitaux propres	2 227	972
			Augmentation dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	17 765	14 036	TOTAL DES RESSOURCES	155 351	192 427
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	137 586	178 341	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		



Ratios

AVIPUR (CENTRE)

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte

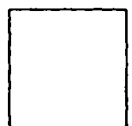
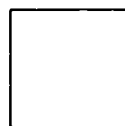
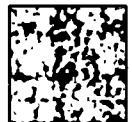
RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N	Date de fin d'exercice N-1
		31/12/2018	31/12/2017
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	16,1365	15,5599
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,7259	0,5673
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,5025	0,594
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	1,2677	0,8176

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N	Date de fin d'exercice N-1
		31/12/2018	31/12/2017
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	8,0809	10,0794
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	8,0146	10,0531
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,0944	0,1148

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N	Date de fin d'exercice N-1
		31/12/2018	31/12/2017
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	2,9565	3,7316
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,6078	0,8845
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,001	-0,0003



Etats fiscaux





1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AVIFUR (CENTRE) Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 21 ROUTE NATIONALE 45520 CEROTTES Durée de l'exercice précédent * 1 2

Número SIRET* 4 4 3 7 4 6 2 1 9 0 0 0 2 3 Néant *

				Exercice N clos le					
				13	11	12	210	118	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
				1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
DOUBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB							
	Frais de développement *	CX							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF							
	Fonds commercial (1)	AH							
	Autres immobilisations incorporelles	AJ							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL							
	Terrains	AN							
	Constructions	AP	31 116						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	21 618			20 051		11 065	
	Autres immobilisations corporelles	AT	64 814			16 423		5 195	
Immobilisations en cours	AV								
Avances et acomptes	AX								
DOUBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS							
	Autres participations	CU							
	Créances rattachées à des participations	BB							
	Autres titres immobilisés	BD							
	Prêts	BF	3 330					3 330	
	Autres immobilisations financières *	BH	7 134					7 134	
	TOTAL (II)	BJ	128 012			101 135		26 877	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	85 654				85 654
En cours de production de biens			BN	12 670				12 670	
En cours de production de services			BP						
Produits intermédiaires et finis			BR						
Marchandises			BT						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV							
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	400 278			650	399 628	
		Autres créances (3)	BZ	58 519				58 519	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD						
	Disponibilités	CF	274				274		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 671				3 671		
	TOTAL (III)	CJ	561 066			650	560 416		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	689 078			101 785		587 293		
Renvois : (1) Dont droit au bail *									
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	3 330		(3) Part à plus d'un an :	CR	780	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise		AVI PUR (CENTRE)		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)		DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . . .		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	46 280	
	Report à nouveau		DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	162 843	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	217 922	
		TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DO		
			DR		
		TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	93 528	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	122 247	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	60 102	
	Dettes fiscales et sociales		DY	91 506	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régular	Autres dettes		EA	1 988	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	369 371		
		TOTAL (IV)			
Ecart de conversion passif *		ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
		EE	587 293		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	369 371	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AVIPUR (CENTRE)		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	752	FB	FC	752	
	biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue	FG	1 721 972	FH	FI	1 721 972	
	services*	FJ	1 722 724	FK	FL	1 722 724	
	Chiffres d'affaires nets*				FM	1 986	
	Production stockée*				FN		
	Production immobilisée*				FO	2 588	
	Subventions d'exploitation				FP	17 080	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FQ	1	
	Autres produits (I) (11)				FR	1 744 378	
							Total des produits d'exploitation (2) (I)
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	349 995	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	20 686	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	537 963	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	8 454	
	Salaires et traitements*				FY	433 582	
	Charges sociales (10)				FZ	165 773	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				GA	6 711
		- dotations aux amortissements*				GB	
		- dotations aux provisions				GC	650
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	3 377	
	Autres charges (12)				GF	1 527 190	
				GG	217 188		
						Total des charges d'exploitation (4) (II)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	121	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
				GP	121		
						Total des produits financiers (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 781	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
				GU	1 781		
						Total des charges financières (VI)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 661)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	215 528

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>AVIPUR (CENTRE)</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	121
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	123
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 974
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	90
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 064
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 941)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	50 744
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 744 622
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 581 779
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	162 843
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	77 408
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 941
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités	1 970		
Régularisation compte fournisseur	90		
Encaissement clients		121	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Désignation de l'entreprise : AVIPUR (CENTRE)										Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
												3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	31 116	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	16 584	KT		KU		5 034		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	55 218	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 596	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	112 514	LO		LP		5 034		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières					IT	8 967	IU		IV		6 988			
TOTAL IV					LQ	8 967	LR		LS		6 988			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	121 481	OH		OJ		12 022			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		4		
						par virement de poste à poste		par cessation à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	31 116	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	21 618	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	55 218	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	9 596	MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY		NG		NH	117 548	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations					IO		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	5 491	2F	10 464	2G		
	TOTAL IV					I3		NJ	5 491	NK	10 464	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	5 491	OL	128 012	OM			



Exercice N clos le 13 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AVIPUR (CENTRE)

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan, de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.



Désignation de l'entreprise	AVIFUR (CENTRE)	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-----------------	--------------------------------

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	3 949	PX		PY	20 051
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	2 292	QB		QC	16 423
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH	QI	64	QJ		QK	55 218
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	406	QN		QO	9 442
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	QV	6 711	QW		QX	101 135
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	OP	6 711	OQ		OR	101 135

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW	Total général (NS + NT + NU)		NY	Total général (NW + NY)		NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise AVI PUR (CENTRE) Néant <input type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		SR	SS	ST	SU
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7Z	7A
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032















Désignation de l'entreprise : AVIPUR (CENTRE)		Néant <input type="checkbox"/>						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	3 330	UR	3 330	US		
	Autres immobilisations financières	UT	7 134	UV		UW	7 134	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	780				780	
	Autres créances clients	UX	399 498		399 498			
	Créance représentative de titres (Prêt ou remis en garantie * (autrement constitué) UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	42 284		42 284		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 201		11 201		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 034		5 034			
	Charges constatées d'avance	VS	3 671		3 671			
	TOTAUX		VT	472 931	VU	465 018	VV	7 914
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	6 988					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	5 491					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	93 528		93 528			
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 102		60 102			
Personnel et comptes rattachés		8C	18 533		18 533			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 222		29 222			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	38 263		38 263			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 489		5 489			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	122 247		122 247			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 988		1 988			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	369 371	VZ	369 371			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	709					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : AVIFUR (CENTRE)		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	162 843
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	1 970	
	Amendes et pénalités	WJ	1 970	Charges financières (art. 212 bis)*			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							17	50 744
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
RÉGIMÉS D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	à long terme	- imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-I-Je et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	900	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	216 457
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %						
		- imposées au taux de 19 %						
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
		- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Entreprises nouvelles (Charges déductibles en déduction de ces profits)	K9	Entreprises nouvelles 04 ans	L2	Autres entreprises nouvelles (art 44 autres A)			L5
	Fili de participation non CFCI (art 44 autres B)	L6	Société d'investissement immobilière créée (art 398C)	K3	Zone de revitalisation de la ville (art 44 autres C)			PA
	FIR-FI (art 44 autres D autres A)	OV	Revenu d'impôts à l'étranger (art 44 autres D)	IF	Zone de revitalisation (art 44 autres D)			XC
	Revenu d'impôts à l'étranger (art 44 autres D)	PP	Zone de revitalisation rurale (art 44 autres D)					PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance déduite par le report en arrière de déficit		ZI	15 601
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	200 856
					déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL					BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	200 856

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD







Désignation de l'entreprise AVIPUR (CENTRE) Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I) (K4), Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5), Déficits reportables (différence K4 - K5) (K6), Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice ZT 16 114

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Main table with columns: Description, Dotations de l'exercice, Reprises sur l'exercice. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges (8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C), Provisions pour dépréciation (9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J), Charges à payer (9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T), TOTAUX (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T) à reporter au tableau 2058-A (lignes WI, WU).

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row LI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent



Désignation de l'entreprise		AVIFUR (CENTRE)				Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB			
					Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	2 227		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	197 227		Dividendes	ZE	195 000		
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	OF	197 227		Report à nouveau	ZG			
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	197 227		
RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N°			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	201 412			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	51 747			
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	8 983			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	110			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	11 615			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	264 096			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	537 963			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	2 597			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	5 857			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	8 454			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	193 268			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	205 721			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				OB	425 860			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*				ZK				
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous révoquez du régime de groupe indiquez 1 si société mère, 2 si société filiale	JII	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)



Désignation de l'entreprise : AVIFUR (CENTRE) Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente		Montant global de la plus valeur ou de la moins-valeur	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨		
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1973, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne A)		(A)	(B)	(C)	
		CADRE B : plus ou moins-valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne B)					
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19%					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.







Désignation de l'entreprise : AVIPUR (CENTRE)

Néant Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuRappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %⁽¹⁾ ou 12,8 %⁽¹⁾ .Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI)⁽¹⁾ .Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI)⁽¹⁾ .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦-②+③-④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AVIPUR (CENTRE) Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL. (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL. (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : AVI PUR (CENTRE)		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		9
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		9
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		1 722 724
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL I	OX	1 722 724
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		2 588
Variation positive des stocks	OD		1 986
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	4 574
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		411 594
Variation négative des stocks	OQ		20 686
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		350 438
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		125 926
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		5 601
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		3 377
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	917 621
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	809 677
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		809 677
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		1 722 724
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		9
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012018
	GZ	au	31122018
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 4 3 7 4 6 2 1 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AVIPUR (CENTRE)

ADRESSE (voie) 21 ROUTE NATIONALE

CODE POSTAL 45520 VILLE CERCOTTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination GROUPE AVIPUR

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 0 2 5 4 8 6 6 % de détention 51 Nb de parts ou actions 513

Adresse : N° 569 Voie Route du Forez

Code Postal 47430 Commune DAVEZIEUX Pays

Forme juridique SCP Dénomination FINANCIERE GLAZ

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 4 0 6 6 0 4 8 % de détention 49 Nb de parts ou actions 490

Adresse : N° 21 Voie ROUTE NATIONALE

Code Postal 45520 Commune CERCOTTES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



